



Fédération Tunisienne de Motocyclisme et Ac sociétés



Moto-Club de La Marsa

CHAMPIONNAT DE TUNISIE DE MOTOCROSS

Samedi 04 MAI 2024 Gammarth-Forêt

REGLEMENT PARTICULIER

Organisateur : Moto Club de La Marsa, sous l'égide de la FTMAA

Lieu : Circuit de moto-cross à Gammarth Forêt

Type d'épreuve : 2^{ème} manche du Championnat national (Moto cross) : 2 manches de 20 minutes + 2 tours

Longueur du circuit : 1650 m

TELEPHONES D'URGENCE : Police : 197 - SAMU : 190 - Protection civile : 198

Ouverture des engagements : dès parution du présent règlement

Clôture des engagements : 24 heures avant la compétition

Horaires: Samedi

12:h30– 13h00 : Accueil des participants

13:30 – 14:30 : Contrôles administratif & technique

14:35 – 14:45 : Briefing à la grille de départ. Présence obligatoire des pilotes, motos stationnées au parc fermé

14:45 – 14:55 : Essais libres (10mn)

15:00 – 15:25 : 1^{ère} manche (20mn) +2 tours

30mn : Pause entre les 2 manches

16:00– 16:25 : 2^{ème} manche (20mn) +2 tours

16:45 : Affichage des résultats

17 ;15 : Fin du temps de réclamation et remise des prix.

<u>IMPORTANT : SOUS PEINE DE MISE HORS-COURSE, IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE PRATIQUER LE CIRCUIT LE JOUR DE LA COMPETITION AVANT LES ESSAIS LIBRES ET PENDANT LA PAUSE DE 30 mn ENTRE LES 2 MANCHES.</u>

Contrôle Administratif : vérification des licences et des fiches d'engagement des pilotes remplies et signées.

° Par leur signature sur la fiche d'engagement, les participants attestent qu'ils sont bien assurés contre les accidents, soit par la (loi sur l'assurance individuelle accident), soit par une caisse complémentaire. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident.

Contrôle Technique: les pilotes doivent présenter leur moto au point de contrôle technique moteur à l'arrêt avec leur fiche d'engagement validée. Ils doivent obligatoirement se présenter en tenue complète. Seront contrôlés : - Casque homologué - Lunettes - Bottes type cross - Gants - Plastron - Coudières - Genouillères

L'avant et les deux cotés arrières de la moto doivent être stickés d'un numéro de course lisible de couleur noire sur fond jaune pour les MX1 ou de couleur noir sur fond blanc pour MX 2.

Parcours: La piste ne peut être traversée que par les commissaires de piste/ et officiels durant les essais et la course. Toutes aide extérieure peut entraîner la disqualification du pilote.

Le pilote et ses assistant (deux maximum). L'organisateur peut, à la place du parc coureurs, réserver un espace au bord de la piste pour les ravitaillements ou les interventions mécanique.

Essais libres : 20 mn d'essai libres sont autorisées. Plusieurs machines de la même catégorie peuvent être utilisées. Après le départ de la course, la machine ne pourra plus être changée.

Moyens de propulsion : Durant la course, la moto ne doit être actionnée qu'au moyen de sa propre force motrice ou par la force musculaire de son pilote.

Procédure de Départ/Arrivée :

Le Directeur de course appelle les pilotes pour se placer sur la ligne de départ selon l'ordre de classement général provisoire du Championnat.

Départ collectif sur grille de départ, moteur en marche.

Si un pilote n'a pas pu prendre le départ à temps (pour des raisons techniques ou autres), il pourra intégrer la course mais seulement à partir de la ligne de départ et après accord du commissaire responsable du départ.

Si un pilote quitte le circuit au cours de la course, il ne pourra le réintégrer qu'à l'endroit où il est sorti, et après accord. Les 2 derniers tours seront signalés par le panneau 2Tours puis 1 tour.

L'arrivée sera signalée au moyen du drapeau à damiers noirs et blancs.

Pour être classé, un pilote doit avoir au minimum fait le tiers des tours du vainqueur de l'épreuve sans distinction de catégorie.

Comportement des concurrents :

Les pilotes sont tenus de respecter les drapeaux et signaux qui leurs sont présentés par le Directeur de Course et/ou les Commissaires.

Tout comportement anti sportif ou non respect du règlement sera sanctionné et pourra aller jusqu'à la mise hors course. L'organisateur se réserve le droit de refuser un participant sans avoir à se justifier. Dans les cas les plus graves une interdiction de départ pourra être prononcée pour la manche suivante.

Si un pilote, un représentant de pilote ou un spectateur/fan agit d'une façon antisportive ou agressive, il pourra être pénalisé. La décision définitive revient au collège des commissaires.

Le règlement anti-dopage FIM est appliqué. Un pilote sous l'emprise de l'alcool ou de drogue sera mis hors-course au minimum. Les pilotes ou leurs accompagnateurs sont tenus de respecter l'environnement en laissant propre le parc fermé et le PADOCK. Une amende qui peut aller jusqu'à 50 DT peut être prononcée.

Service médical:

Une ambulance avec personnel sanitaire compétant et un médecin seront sur place durant toute la durée de la manifestation.

Réclamation :

Toute réclamation devra se faire immédiatement au plus tard 30 minutes après la publication des résultats provisoires auprès de la Direction de course. Celle-ci devra être accompagnée d'un dépôt de cinquante dinars (50) DT. Si la réclamation implique le démontage d'une moto, la caution doit être accompagnée par une caution supplémentaire de deux cent vingt (220) DT. Cette caution doit être payée par la partie perdante au mécanicien du coureur qui a dû ouvrir le moteur. Des réclamations impliquant un contrôle du carburant doivent être accompagnées par une caution supplémentaire de mille (1000) DT.

Remarques générales:

En participant à la manifestation, le pilote, ou son représentant légal, accepte de renoncer à poursuivre ou à rendre responsables la FTMAA et/ou le club organisateur et les commissaires de course. Toute personne accompagnant un pilote prendra tacitement les mêmes engagements. Les pilotes participent à leurs risques et périls concernant les accidents, blessures, dégâts matériels, vols, incendie, pouvant survenir dans le cadre de la manifestation.

Officiels :

Président du jury : Adel Nouira

1^{er} Membre de jury : Sofiene Ben Jbara

2^{er} Membre de jury : Moones Zrelli

Directeur de course : Moncef Nighaoui

Membre désigné par la FTMAA: observateur

Commissaire technique : Slim Ben Rhouma

Collège des commissaires sportifs : AD

Chargé des relations avec les concurrents : Ghilène Baaziz

Responsable sécurité et assistance médicale : Dr. Merabet

N.B. / Un représentant de chaque club participant est invité à assister en tant qu'observateur à la réunion du Jury. Le jury peut apporter des modifications au programme.